



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 04 NOVEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 22 octobre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 02

Extrait n°BC-11-2021/214

Objet : Approbation de la modification du plan de financement des travaux de l'opération « Reconstruction de la station d'épuration (STEP) du Lorrain.

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Frédéric BUVAL, Thierry MARECHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Chantal MAIGNAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON.

AVAIENT DONNE PROCURATION

Christian RAPHA à Frédéric BUVAL, Joseph PERASTE à Jean-Baptiste ROTSEN.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Christian RAPHA, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Jiovanny WILLIAM, Patricia PALMONT.

Départ en cours de séance : Joseph PERASTE

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2021-1172 du 11 septembre 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les Outre-mer ;

Vu l'extrait de délibération n° BC 04-03-2021/034 du Bureau Communautaire approuvant le plan de financement des travaux relatifs à l'opération « Modernisation de la station d'épuration du Lorrain et du poste de refoulement de Pavillon » ;

Considérant que le comité des co-financeurs a informé que leurs participations ont été revue ;

Considérant le plan de Financement Initial :

Dépenses	Montants HT (€)	
Maîtrise d'œuvre	69 470,00	
Etude et prestations connexes	45 043,68	
Travaux	2 100 494,04	
Divers	315 074,11	
Coût total	2 530 081,83	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
CTM-FEDER	2 230 081,83	88,10%
ODE	300 000,00	11,90%
Total Ressources	2 530 083,83	100 %

Considérant le nouveau plan de financement :

Dépenses	Montants HT (€)	
Maîtrise d'œuvre	69 470,00	
SPS	7 840,00	
CH2	14 900,00	
Diagnostic amiante STEP	11 910,00	
Devis câble alimentation	4 011,15	
Devis compteur	6 382,53	
Travaux	1 830 407,23	
PR QMETRE canalisations	270 086,81	
Actualisation du marché	13 617,14	
Dépenses complémentaires COVID	21 004,94	
Révisions des prix	21 699,64	
Dommages supplémentaires causés par les aléas	220 000,00	
Divers er imprévus	8 670,56	
Coût total	2 500 000,00	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
CTM-FEDER	1 840 000,00	73,60
ODE	660 000,00 (obtenu)	26,40
Total Ressources	2 500 000,00	100 %

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Extrait n°BC-11-2021/214

DECIDE**Article 1 :**

D'approuver la modification du plan de financement des travaux de l'opération « Reconstruction de la station d'épuration (STEP) du Lorrain comme suit :

Dépenses	Montants HT (€)	
Maîtrise d'œuvre	69 470,00	
SPS	7 840,00	
CH2	14 900,00	
Diagnostic amiante STEP	11 910,00	
Devis câble alimentation	4 011,15	
Devis compteur	6 382,53	
Travaux	1 830 407,23	
PR QMETRE canalisations	270 086,81	
Actualisation du marché	13 617,14	
Dépenses complémentaires COVID	21 004,94	
Révisions des prix	21 699,64	
Dommages supplémentaires causés par les aléas	220 000,00	
Divers et imprévus	8 670,56	
Coût total	2 500 000,00	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
CTM-FEDER	1 840 000,00	73,60
ODE	660 000,00 (obtenu)	26,40
Total Ressources	2 500 000,00	100 %

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Trésorière de la Trinité, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 29 novembre 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

